

ETAT CIVIL

MARIAGES

Philippe CLEUET et Nathalie POLIAKHOVITCH,
le 18 Mai 2002

FABRY Philippe et RENDU Nadine, le 29 Juin 2002

DECES

Raymond DELAVAQUERIE, le 4 avril 2002.

Mariette CABAILLE, épouse DELAVAQUERIE, le
5 Avril 2002

Damien TURIN, le 1^{er} juin 2002

Geneviève PUILLE, épouse FOURNIER, le 3 juin
2002.

Martine et Christian TURIN

Remercient leurs amis et tous ceux de Damien
De leur présence et de leur soutien en ces durs moments.

59, rue de Flandre
60490 Conchy-les-Pots

Informations

Il incombe à tout propriétaire de haies ou d'arbres
bordant les voies publiques, de veiller à ce que les
branches ne dépassent pas les limites des propriétés et
soient une gêne pour les usagés.

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période
de l'année 2002 (de juillet à septembre), devront se
présenter en mairie à partir du 1^{er} juillet 2002, les
Françaises et les Français nés en juillet, août et septem-
bre 1986.

MEMENTO

Horaires de la Mairie :

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Du Lundi au Vendredi de 14^H15 à 16^H15.
1 Samedi sur 2 : de 9^H30 à 11^H30.

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
L'école : 03.44.85.08.69
Le collège de Ressons : 03.44.42.50.63
La Poste : 03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 03.44.85.07.62
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)
mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : Dominique BENARD
Gilbert HARANG
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean-Marc MORISOT
Marie-Christine PINSSON

Mise en page : Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier
tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.
Toute information antérieure à la date de l'actuel
Conchylien pourra être refusée par manque de place.
Envoyer vos écrits à la mairie avant le 15 septem-
bre 2002 pour qu'il paraisse dans le numéro 37.

n°36



Le Conchylien

Juillet 2002

Bulletin Municipal du 14 juillet 2002

Sommaire

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Élections présidentielles et législatives :	2
Opération Brioches	2
Comité des fêtes :	3
Les Lucioles :	3
La réunion du Conseil du 17 mai :	4
La réunion du Conseil du 28 juin :	5
Etat Civil :	6
Congés annuels :	6
Informations diverses :	6
Mémento :	6
Bibliothèque intercommunale :	6

Elections

Présidentielles et législatives
Tous les résultats à la page 2

Congés Annuels

Le secrétariat de la Mairie, sera fermé du 01
août 2002 au 25 août 2002. Néanmoins, une
permanence sera assurée le samedi de 10 à 12
heures.

En cas de nécessité, Monsieur Yves Lemaire se
tient à votre disposition, ☎ 03.44.85.04.38

Lettre du maire

Dans le n° 19 du *Conchylien*, monsieur BENARD vous pré-
sentait un nouveau boulanger monsieur FERMIER. Aujourd'hui, je
vous invite à lui souhaiter une retraite bien méritée, après 6 années
et demi de travail dans notre commune.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant
monsieur BACLET et à son épouse qui vont avoir à cœur de nous
proposer du bon pain et de continuer à faire vivre cette boulangerie,
dernier commerce d'alimentation et cœur de notre village.

Depuis l'automne, nous avons déposé plusieurs dossiers de
subvention et si certains sont en bonne voie, nous n'avons pas en-
core les accords définitifs pour commencer les travaux
(renforcement de l'adduction d'eau, lutte contre les inondations).
Cependant, afin d'améliorer l'écoulement et de pouvoir curer la
Marlière qui doit devenir un véritable bassin d'orage, nous avons
entrepris le calibrage du fossé de liaison entre cette dernière et la
Crainière et doublé les traversées de route. Si les financements nous
sont accordés, il nous sera possible de continuer jusqu'à la salle des
fêtes. Restera ensuite, la réalisation de bassin d'orage en amont,
mais pour cela, il faudra certainement attendre les résultats de l'é-
tude de bassins versants initiée par le *Pays des Sources*.

Depuis quelques années, nous avons la possibilité de déposer
les tontes de gazon et les tailles de haies sur des emplacements dis-
tincts au bout de la place des fêtes. Or, ces dépôts deviennent diffi-
cilement gérables, du fait que l'on y retrouve un peu de tout et, qui
plus est, mélangé. Si un peu plus de civisme n'est pas observé, nous
serons contraints d'interdire purement et simplement ce dépôt. De
toute manière, j'invite ceux qui le peuvent à utiliser le plus possible
la déchetterie de LASSIGNY où les déchets sont traités de manière
beaucoup plus rationnelle, que ce soit les déchets verts, les encom-
brants, les gravats, huiles de vidange, etc.....

Yves LEMAIRE

Résultats des présidentielles

1^{er} tour du 21 avril 2002

Inscrits : 413
 Votants : 290
 Blancs ou nuls : 12
 Exprimés : 278

MEGRET Bruno	08
LEPAGE Corinne	05
GLUCKSTEIN Daniel	00
BAYROU François	23
CHIRAC Jacques	55
LE PEN Jean-Marie	70
TAUBIRA Christiane	04
SAINT-JOSSE jean	10
MAMERE Noël	11
JOSPIN Lionel	26
BOUTIN Christine	03
HUE Robert	07
CHEVENNEMENT Jean-Pierre	03
MADÉLIN Alain	12
LAGUILLER Arlette	28
BESANCENOT Olivier	13

2^{ème} tour du 05 mai 2002

Inscrits : 413
 Votants : 333
 Blancs ou nuls : 20
 Exprimés : 313

CHIRAC Jacques	211
LE PEN Jean-Marie	102

Résultats des législatives

1^{er} tour du 09 juin 2002

Inscrits : 413
 Votants : 255
 Blancs ou nuls : 4
 Exprimés : 251

DESCAVES Pierre	51
ANDRIEUX Didier	00
CARVALHO Patrice	78
DEBERGUE Gérard	01
ISKIN Jean-Marc	07
GONNOT François-Michel	106
TEPER Bernard	00
HELLAL Bernard	01
BAYARD Yves	02
HACQUART Françoise	04
LETUVE Frédéric	01

2^{ème} tour du 16 juin 2002

Inscrits : 413
 Votants : 247
 Blancs ou nuls : 4
 Exprimés : 243

GONNOT François-Michel	127
CARVALHO Patrice	116

Opération brioches

Cette année 2002, l'opération brioches que chacun d'entre nous connaît maintenant, se déroulera les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre.

Ces journées auront une ampleur nationale car les collectes se dérouleront le même jour dans toute la France. Je pense qu'il est inutile de rappeler que les opérations antérieures ont permis, entre autres, la création d'établissements pour handicapés, leur fonctionnement, etc. ...

Durant la matinée du dimanche 27 octobre, des équipes bénévoles vous rendront visite avec une brioche pour faire appel à votre générosité habituelle.

Marie-Claude PAYEN, responsable cantonale

Les décisions du Conseil Municipal

REUNION DE CONSEIL DU 28 JUIN 2002

L'an deux mille deux, le vingt huit juin, à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Etaient présents : Lemaire Yves, Ridoux Philippe, Quillet Philippe, Baillon Michel, Beaucamps Eric, Puille Jean-Philippe, Cleuet Guy, Dewidehem Yvon, Kuszpa Patrick, George Jacky, Grelin Jean, et Mesdames Massoulle Odile, Pinsson Marie-Christine et Harlay Jeannine

Absent excusé : Marouzé Gérard, avait remis un pouvoir.

ORDRE DU JOUR :**Travaux suite aux inondations :**

Suite aux inondations, une subvention de 30% sur une assiette de 10 832,75 € nous a été accordée par la région, pour la réfection des voies communales. Or la totalité des travaux n'a pas été effectuée. Monsieur le Maire propose de compléter jusqu'à concurrence de l'assiette subventionnable. Le CM décide des travaux Rue de la Harache et Rue Michel.

Eau

Compte tenu des charges d'investissement importantes à venir, pour le renforcement de l'adduction d'eau, et les études d'assainissement, Monsieur le Maire propose une augmentation du prix de l'eau.

Le CM décide une augmentation de **0.15 €** sur la 1^{ère} tranche de consommation (0 à 500 m³)

Matériel Incendie.

Monsieur le Maire présente un devis d'un montant de 923 €, pour l'achat de matériels à incendie (tuyaux, lances). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis, et demande à Monsieur le Maire, de passer commande.

Désaffectation du logement instituteur.

Monsieur le Préfet, ainsi que l'Inspection Académique, ayant émis un avis favorable à la demande de désaffectation du logement instituteur, le CM à l'unanimité des membres présents, approuve la décision et demande à Monsieur le Maire, de faire les démarches auprès des impôts afin de leur signaler le changement.

Sécurité des Bâtiments Communaux.

Après plusieurs effractions au niveau des bâtiments communaux, Monsieur le Maire, en accord avec le CM, décide de faire installer des alarmes de sécurité.

Après présentation des devis, Monsieur le Maire et le CM, décide de retenir l'offre de l'entreprise S.D.T. à Conchy-les-Pots, pour un montant de 4 747 €.(12 voix pour, 1 abstention, et 1 voix contre).

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Location salle des fêtes (but lucratif)

Le montant de la location de la salle des fêtes, concernant les utilisations à but lucratif, est fixé à 230 €. / jour, charges non comprises.

➤ Le repas du 3^e âge, est fixé cette année au 21 septembre.

➤ Le terrain de foot est loué 600 € au club de foot de Rollot, pour la saison 2002-2003.

➤ Le curage de la Marlière est prévu cet été.

➤ Une imprimante sera achetée pour l'école, en remplacement du matériel existant.

Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 17 Mai 2002

L'an deux mille deux, le dix-sept mai, à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Étaient présents : Lemaire Yves, Ridoux Philippe, Quillet Philippe, Baillon Michel, Beaucamps Eric, Puille Jean-Philippe, Cleuet Guy, Dewidehem Yvon, Kuszpa Patrick, George Jacky, et mesdames Massoulle Odile, Pinsson Marie-Christine et Harlay Jeannine

Absents excusés : Marouzé Gérard et Grelin Jean qui avaient remis un pouvoir.

Ordre du jour :

Travaux au logement du Bureau de Poste

Monsieur le Maire, présente le devis de l'entreprise Florent LONGUET, concernant la remise en état de la chaudière au logement de la poste, pour un montant total de 500,13 €.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

Association TGV Nord

Suite au courrier qui nous a été adressé par l'association TGV Nord, en date du 28 mars 2002, afin de solliciter une subvention d'un montant de 0,30 € par habitant, le conseil, à l'unanimité, refuse de verser une subvention.

Demande de Subvention

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'école Ste Thérèse de Montdidier nous sollicitant afin que la commune prenne en charge les frais de scolarité pour les enfants fréquentant cet établissement scolaire. Refus du conseil à l'unanimité des membres présents.

Revalorisation des indemnités des adjoints

Suite à la circulaire préfectorale en date du 29 mars 2002, Monsieur le Maire informe les membres du conseil, que les indemnités des adjoints sont revalorisées à compter du 1^{er} mars, en fonction de l'indice brut 1015, au taux de 8,25 % (soit 293,87 € brut).

Suite au vote, le conseil a donné son accord pour la revalorisation, à l'exception de 2 contre et de 2 abstentions.

A.E.P

Le Conseil Général nous accorde une subvention pour les travaux de renforcement du réseau d'eau, pour un montant de 91 469 € pour la 1^{ère} tranche de travaux.

Assainissement

Le conseil municipal décide de continuer les études complémentaires sur le projet d'assainissement collectif, ceci afin de compléter le schéma d'assainissement qui avait été réalisé par le Bureau d'études Vincent RUBY en 1998.

Informations du Comité des Fêtes



Un rappel des diverses manifestations proposées lors du premier trimestre :

Samedi 23 février : concours de belote annuel. 17 équipes ont répondu présent, 20 conchyliens et 14 extérieurs. Les vainqueurs et finaliste étaient du village.

Samedi 15 mars : Le carnaval s'est déroulé sous le soleil. Soixante enfants et autant d'adultes ont participé grimés au défilé rue de Flandre. Confettis et friandises étaient de la fête. Le goûter qui a suivi à la salle polyvalente et l'animation sonore ont permis de clôturer ce sympathique après-midi. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux conchyliens. Merci à eux de participer à la vie associative du village. Je remercie les bénévoles et le corps des sapeurs pompiers d'avoir assuré la sécurité.

Dimanche 31 mars : A 11 heures, sur le stade municipal, les cloches de Pâques sont passées pour la première fois. 45 enfants ont cherché leurs friandises éparpillées tout autour du stade.

Dimanche 7 avril : Plus de 100 accros du piano à bretelles ont pris possession de la salle polyvalente où se produisait les « Ribercan ». Cet excellent orchestre musette sera de nouveau parmi nous le dimanche 22 septembre.

Samedi 25 mai : Le concours de peinture organisé dans le cadre de la bibliothèque intercommunale, s'est déroulé à la salle polyvalente sur le thème du cirque. 38 enfants de 4 à 15 ans ont participé avec sérieux et talent.



Manifestations à venir

Samedi 22 juin Feu de la saint Jean
Bal gratuit animé par *Créanim*
Restauration champêtre

Samedi 13 juillet Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Bal gratuit animé par *Créanim*



Dimanche 14 juillet Cérémonie au Monument aux morts, suivi du traditionnel vin d'honneur.
Remise des récompenses aux participants du concours de dessin, suivi des jeux pour les enfants.

27, 28, 29 juillet Fête communale avec la 12^{ème} édition de la brocante.

Samedi 24 août Journée sportive sur le stade communal avec restauration.

Dimanche 22 septembre : Thé dansant de l'Automne.
Le détail de ces futures manifestations vous sera transmis ultérieurement.
Nous comptons sur votre participation.

Pour le Comité, Jean GRELIN

Les twirleuses se préparent activement pour leur qu'à la création et l'apprentissage des danses et la première représentation publique qui se déroulera le 28 juillet 2002, dès 16 heures, sur le terrain à l'angle des rues de Flandre et de la Harrache. Leur programme est constitué de 3 chorégraphies.

Nous attendons de nombreux spectateurs ce jour-là. Je suis particulièrement fière de la motivation et du travail fournis par les filles. Cette année n'était consacrée

En espérant tous vous retrouver pour cette grande

La Présidente, **Karine FONTAINE**